

NON à l'initiative sur l'élevage

Johanna Gapany, conseillère aux États (PLR)

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Mesdames et Messieurs,

Pour cette initiative, il semble que les initiants aient oublié de tenir compte d'un acteur central dans l'équation.... La réalité de celles et ceux qui nous nourrissent, qui travaillent, qui innovent.

C'est dommage parce que cette réalité mérite d'être un peu mieux connue.

Toutes et tous se lèvent dans toutes les régions de Suisse

Ils ont parfois affiché une pancarte sur le devant de l'exploitation avec IP-Suisse, Bio Suisse, Natura-Beef etc....

Avec cette intention de travailler bien.

Avec cette ferme intention aussi de se distinguer et de mettre un nom, une qualité sur ce qu'ils produisent tous les jours

Est-ce que la situation est parfaite ? Certainement pas et l'évolution dans l'agriculture démontre qu'on fait chaque année un peu mieux. En matière de bien-être animal, rappelons que depuis son introduction en 1981, la loi sur la protection des animaux a été révisée à maintes reprises, si bien que l'élevage indigène n'a cessé de s'améliorer. Aujourd'hui, ce dernier se situe à un niveau à nul autre pareil.

Le progrès est encore possible et refuser cette initiative est nécessaire pour aller dans la bonne direction.

Parce que contrairement à ce que veut faire croire cette initiative, il n'est pas possible d'imposer ces mêmes dispositions strictes pour cadrer les importations, sans violer nos engagements envers l'OMC.

Parce que le choix est aussi parfois guidé par des possibilités économiques et en restreignant ce choix, on va avoir un sérieux problème vis-à-vis de toute une partie de la population qui ne peut pas se payer de la viande à un prix élevé.

Encore un point qui confirme le manque de lien avec toute réalité. L'initiative impose un nombre d'animaux limité et davantage d'espace pour chaque bête. Cette exigence signifie qu'il faut agrandir les exploitations, en construire plusieurs de petite taille ou réduire les effectifs. Pourtant, les règles d'aménagement du territoire actuelles nous rappellent vite aux défis de notre génération, aussi en matière d'aménagement du territoire et la multiplication des petites zones ne va clairement pas dans le sens décidé jusqu'à présent.

Maintenant quelques faits :

Ces 30 dernières années, c'est 30'000 exploitations agricoles qui ont disparu

Le cheptel total a diminué de 20 à 40% ces dernières années

Un élément de comparaison intéressant : au Danemark, une exploitation laitière moyenne compte 200 vaches. Chez nous, c'est 25.

Alors est-ce qu'il faut encore davantage réduire le cheptel ?

Est-ce qu'il faut réduire le cheptel pour améliorer le bien-être des animaux ?

Visiblement pas. De petites exploitations peuvent faire du très bon travail mais les exemples démontrent que les grandes exploitations sont modernes et que la taille de l'exploitation n'influence pas le bien-être de l'animal. C'est une étude publiée par Santé des animaux de rente Suisse qui l'a conclu. Par contre, des prescriptions qualitatives concrètes et le professionnalisme des éleveurs.

Alors plutôt que d'imposer un chiffre arbitraire... C'est le cas en passant de 18'000 poules pondeuses à 2'000 maximum par exemple, nous avons tout intérêt à encourager les mesures pertinentes et sensés qui améliorent la qualité de vie des animaux, à valoriser les produits suisses puisque c'est ici que les normes sont les plus strictes en matière de bien-être animal, à renforcer encore la formation et à s'assurer que les pratiques sont conformes aux bases légales.